



Hermenches, le 18 mars 2024

Municipalité
1513 Hermenches

Préavis de la Municipalité d'Hermenches, no. 02-2024

Demande de crédit d'étude pour la pose d'infrastructures de liaison entre le Village et le quartier de la « Moille-Cugy »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Le Conseil Général a accepté le préavis no. 05-2022. Sur ce dernier, il est fait mention que Swisscom a changé sa planification, afin de se coordonner à ces travaux, pour la pose de la fibre optique. Le crédit cadre obtenu comprend également la liaison du quartier de la Moille-Cugy.

Le renouvellement de l'eau potable, depuis le réseau de l'AIEHJ du secteur : les Galites, Landeron et Moille-Cugy doit être amélioré. De plus, la pose d'une conduite de raccordement depuis la Moille-Cugy sécuriserait l'approvisionnement du village.

II. Infrastructures actuelles

Liaison Swisscom aérienne.

Liaison en eau potable du secteur : les Galites - Moille-Cugy par une conduite en cul de sac se terminant à l'entrée nord du quartier de la Moille-Cugy.

Les habitations sont alimentées en eau potable par des sources privées.

La conduite des eaux de fontaines est en partie en tuyau d'Arreau.

III. Ouvrage à étudier

Réseau pour fibre optique.

Pose d'une conduite d'eau potable et de défense incendie.

Raccordements privés.

Remplacement du solde de la conduite d'amenée des eaux de fontaines communales.

IV. Prestation de l'étude

Etude de terrain pour l'emplacement de la conduite d'eau potable et Swisscom.

Prise de contact avec les autres services : ECA - OFCO – GAZ – RE.

Dépôt de l'avant-projet pour validation à l'OFCO.

Etablissement et demande d'offres Génie civil et appareillages.

Remplacement du dernier tronçon de la conduite d'amenée des eaux de fontaines communales.

Repérage et discussions avec les propriétaires des possibles raccordements privés.

V. Financement/ amortissement

Bureau d'ingénieur	Frs. 16'215.00
Divers & Imprévus	<u>Frs. 1'785.00</u>
Montant total TTC	Frs. 18'000.00
	=====

Le total de la dépense sera activé dans le chapitre 1429 « autres immobilisations incorporelles PA » et sera amorti selon les directives MCH2.

VI. Conclusions

La Municipalité souhaite que le Conseil Général donne son aval à l'étude décrite sur la base des éléments d'information qui précèdent et du contenu du rapport de la commission.

Cela étant, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

- Vu le préavis de la Municipalité no. 02-2024 concernant la demande de crédit d'étude pour la pose d'infrastructures de liaison entre le Village et la Moille-Cugy ;
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;
- Vu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance

d é c i d e

- 1) d'autoriser formellement la Municipalité à étudier la pose d'infrastructures de liaison entre le village et le quartier de la « Moille-Cugy »
- 2) d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de **Fr. 18.000 TTC**

Municipalité d'Hermenches

Sylvain Crausaz
Syndic

Laetitia Déglon
Secrétaire